



CONFERENCE DES EGLISES REFORMEES DE SUISSE ROMANDE

Communiqué du Conseil exécutif de la Conférence des Églises réformées romandes (CECER)

Lausanne, le 21 octobre 2025

Le Conseil exécutif de la Conférence des Églises réformées romandes (CECER) souhaite apporter plusieurs précisions à la suite des réactions suscitées par la décision de mettre fin à la collaboration avec deux journalistes de *Protestinfo*.

Cette décision a été perçue comme un acte de censure. Le CECER constate cette lecture et souhaite clarifier les faits. Il souligne que la décision ne résulte pas d'un différend ponctuel ou d'un article particulier, mais d'un désaccord irrémédiable sur la manière d'entretenir les rapports entre les différents partenaires.

Aucune pression extérieure

Le CECER n'a subi aucune pression de la part de l'Église réformée vaudoise (EERV) ni d'aucune autre Église membre. Dans cette affaire, une personne en situation de double responsabilité institutionnelle — au sein de l'EERV et de la CER — s'est récusée de manière appropriée, conformément aux règles de bonne gouvernance et d'éthique des institutions.

Cette récusation visait précisément à éviter toute confusion de rôle. Le CECER réaffirme ainsi que les décisions ont été prises de manière intégrale, dans un souci d'équilibre et de transparence.

Dans le cadre du processus qui s'est initié avec les deux journalistes, le CECER a demandé à la direction de Médias-pro un devoir de discrétion dans cette période de négociation.

Il n'y a pas eu de censure

Contrairement à certaines interprétations, il n'y a pas eu de censure ni de volonté de dissimuler une information. Le CECER observe que cette démarche a été interprétée comme une atteinte à la liberté de la presse.

Le CECER a demandé, début octobre, un ajournement de la publication d'un article, le temps de rétablir un climat de confiance et de sérénité entre les partenaires concernés.

Comme l'a publié *Le Temps* (15 octobre 2025), le sujet de cet article en préparation reprenait une affaire déjà rendue publique en 2024, qui est toujours accessible. Cet article de 2024 n'a jamais été retiré ; le sujet n'a pas été interdit de traitement ultérieur.

Une confiance rompue

Suite à la demande d'ajournement et à la prise de connaissance du dossier complet, il s'est avéré que, pour le CECER, la confiance était définitivement rompue. Cette rupture concerne plusieurs niveaux simultanément : entre *Protestinfo* et certaines Églises partenaires, entre la direction de Médias-pro et la rédaction, ainsi qu'entre la rédaction et le CECER lui-même.

La situation est structurellement inextricable : le CECER a donc pris acte de cette impasse et a proposé une fin de collaboration dans le respect des personnes et du cadre contractuel.

Pour construire l'avenir

Le CECER souhaite désormais tourner cette page avec lucidité et détermination, et créer les conditions d'un avenir solide pour la presse protestante romande.

Cette presse, par vocation, doit être libre, rigoureuse et irréprochable dans sa

déontologie, tout en connaissant les spécificités de son environnement ecclésial.

Le CECER réaffirme son attachement à une presse protestante professionnelle, critique et crédible, ainsi qu'à des relations de travail fondées sur la confiance, la transparence et le respect mutuel.

Pour le Conseil exécutif de la Conférence des Églises réformées romandes
(CECER)

Yves Bourquin, vice-président